

Le groupe de travail prépare un document de base et une fiche d'aide à la décision qui pourra s'intégrer au Dossier herbe à poux. Des mélanges seront suggérés pour les milieux suivants :

- ◆ abords routiers, terre-pleins, lieux d'élimination de neige et endroits susceptibles d'avoir une importante concentration de sel
- ◆ terrains de jeux et parcs
- ◆ terrains vagues.

Des efforts sont faits pour utiliser des espèces végétales qui respectent la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture et le Règlement sur les mauvaises herbes et, dans la mesure du possible, qui sont plus résistantes à la sécheresse comme le suggèrent Bougie et Smeesters (2004).

Les documents finaux devraient être prêts cet automne. Le document de base et la fiche seront disponibles en version PDF sur le site Internet de la TQHP. La fiche sera aussi produite sur support papier pour une large diffusion auprès des municipalités et des partenaires de la Table.

Pour en savoir plus sur le sujet :

- ◆ Bachand, S. en coll. C. Christin, 1996, *Herbe à poux : guide de gestion et nouvelles méthodes de contrôle*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, 202 p.
- ◆ Bougie, J. et É. Smeesters, 2004, *Aménagement paysager adapté à la sécheresse*, Broquet, Québec, 183 p.
- ◆ DiTommaso, A. et R. Massicotte, 2002, *Vers une gestion intégrée et durable des dépendances vertes : le contrôle biologique de la petite herbe à poux*. Rapport final pour le ministère des Transports du Québec, 144 p.
- ◆ Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP), 2002, *Dossier herbe à poux : fiches d'aide à la décision*. Ces fiches peuvent être consultées sur le site Internet de la DSP de Montréal, à l'adresse : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/herbe/index.html>. Le dossier peut aussi être commandé dans son format original, inséré dans un boîtier (coût : 10 \$ incluant les taxes et les frais d'envoi) en téléphonant au (450) 928-6777, poste 4051.



Le Flash Herbe à poux est réalisé par l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie
Rédaction : Marie-Claude Breton, Michelle Garneau, Jean-François Duchesne, Jean-Pierre Beaumont et Elisabeth Masson
Rédactrice en chef : Anne-Marie Blain
Mise en page et révision des textes : Hélène Giroux

Directions de santé publique
 Capitale nationale, L'Assommoir,
 Montérégie, Montbéli



Le Flash

HERBE À POUX

Bulletin d'information, volume 5 numéro 2, septembre 2004

RÉSULTATS DE TRAVAUX DE RECHERCHE SUR L'HERBE À POUX

Pour ce dernier numéro de la saison 2004, voici un éventail de sujets qui saura satisfaire les lecteurs les plus curieux : résultats d'inventaires d'herbe à poux en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue; étude sur le changement climatique et ses conséquences sur le pollen et la santé des Montréalais; résultats de la deuxième enquête de la TQHP auprès des municipalités et état d'avancement des travaux du Groupe d'experts sur le couvert végétal compétitif. Bien que certaines régions du Québec soient encore pratiquement exemptes d'herbe à poux, l'influence du changement climatique sur la végétation et le pollen pourrait modifier cette situation. L'allongement des saisons polliniques de l'herbe à poux est par ailleurs mesurable depuis près d'une décennie dans la région de Montréal. L'importance d'un contrôle adéquat des plantes allergènes ayant un impact sur la santé publique revêt de plus en plus toute son importance, et ce, pour les générations futures. Bonne lecture à tous et à la saison prochaine!

Les effets du changement climatique sur l'Ambrosia et la rhinite allergique

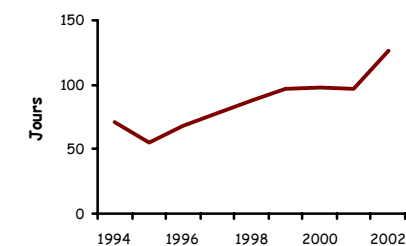
par Marie-Claude Breton, finissante maîtrise (UQAM), professionnelle de recherche (Ouranos)¹ et Michelle Garneau PhD, professeur, chercheur (UQAM et Ouranos)

Une étude portant sur l'évaluation des impacts du changement climatique liant les concentrations polliniques d'*Ambrosia* (herbe à poux) et les consultations médicales pour rhinite allergique a récemment été réalisée par des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal. L'objectif principal de la recherche a porté sur la compréhension de la dynamique spatio-temporelle entre les concentrations polliniques d'*Ambrosia*, la température quotidienne ainsi que le taux de consultations médicales pour rhinite allergique à Montréal entre 1994 et 2002.

Les résultats démontrent que durant la période d'étude, 10 746 consultations pour cause de rhinite allergique due aux pollens ont été enregistrées au cours des saisons polliniques d'*Ambrosia* (août à octobre). La fréquence du taux de consultation par saison montre un accroissement relativement important de 1997 à 2002 passant de 6,1 à 9,0 consultations pour 10 000/habitants. Même si les variations des concentrations polliniques d'*Ambrosia* ne montrent pas de tendance claire, les valeurs médianes de ces concentrations sont passées de 13,9 grains de pollen/m³ en 1994 à

34,2 grains de pollen/m³ en 2002. Un test de corrélation réalisé sur les données confirme une relation entre les concentrations de pollen d'*Ambrosia* et la température. Les résultats démontrent de plus que la durée de la saison pollinique de l'herbe à poux a augmenté de 44 % entre 1994 et 2002, passant de 71 jours à 126 jours.

Variation de la durée des saisons polliniques d'Ambrosia à Montréal entre 1994 et 2002.



L'intégration des différents résultats tels que l'allongement des saisons polliniques, l'accroissement des concentrations de pollen ainsi que du taux

moyen de consultations médicales couplée aux corrélations significatives liant la température aux concentrations polliniques permettent de penser que la population affectée par les allergies au pollen sera en augmentation au cours des pro-

¹ Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques

chaines décennies à Montréal. Cette tendance est conforme aux impacts anticipés par la hausse des températures planétaires prévue selon les modèles de scénarios climatiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en 2001 (le GIEC a été créé par le Programme des nations unies sur l'environnement et l'Organisation Mondiale de la Météorologie).

Pour obtenir plus d'informations sur le sujet :

- ◆ Breton, M-C. 2004. *Les conséquences du changement climatique sur les concentrations polliniques et la rhinite allergique chez les populations vulnérables vivant à Montréal et Québec, 1994 à 2002*. Mémoire de recherche présenté pour l'obtention du grade de maître es sciences (M. SC.) Université du Québec à Montréal, Montréal. 214 p. (en cours).
- ◆ Breton, M-C., Garneau, M. 2004. *Hausse des concentrations polliniques causées par le changement climatique et ses conséquences sur la rhinite allergique des populations vivant à Montréal et Québec*. ACFAS. Université du Québec à Montréal.
- ◆ Garneau, M., Guay, F., Breton, M-C., Héguay, L. et Baudouin, Y. 2003. *Impact du réchauffement climatique, des îlots de chaleur et de la dégradation de la qualité de l'air sur la santé des populations vulnérables vivant en milieu urbain*. 7^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP), Montréal. Affiche. Université du Québec à Montréal, Ouranos.
- ◆ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Bilan 2001 des changements climatiques : les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au troisième rapport d'évaluation du GIEC. <http://www.ipcc.ch/pub/un/giecgt1.pdf>

Enquête provinciale sur l'herbe à poux 2004

par Jean-François Duchesne, conseiller en santé environnementale, DSP de la Capitale nationale

Entre mai et juillet 2004, s'est déroulée la 2^e enquête provinciale sur l'herbe à poux auprès des municipalités des régions concernées par la présence de cette mauvaise herbe. Les principaux objectifs étaient de mesurer l'implication des municipalités dans le contrôle de l'herbe à poux en 2003 ainsi que d'évaluer le degré d'appréciation du « Dossier Herbe à poux – Fiches d'aide à la décision ». Une étude semblable a été réalisée au printemps 2001 (pour des interventions effectuées au cours de l'année 2000). Les résultats obtenus permettent d'évaluer l'évolution de l'implication municipale sur cette problématique.

Sur les 1 027 municipalités concernées par l'enquête, 592 (58 %) ont complété le questionnaire (57 % en 2001). Plus de 36 % de ces municipalités (213) ont indiqué avoir effectué une ou plusieurs interventions dans le but de réduire la présence de l'herbe à poux sur leur territoire (33 % à l'été 2000). Ainsi, globalement, l'implication des municipalités dans le contrôle de l'herbe à poux est demeurée essentiellement la même durant cette période d'observation de quatre ans. Une analyse ultérieure permettra de vérifier si cette tendance s'observe aussi chez le groupe de municipalités qui ont participé aux deux enquêtes.

Tout comme lors de la première enquête, la tonte (59 % des municipalités) et le fauchage (78 % des municipalités) sont les types d'intervention les plus souvent réalisés par les municipalités (voir tableau). Il est à noter cependant que ces interventions étaient principalement effectuées dans le cadre de l'entretien régulier des terrains et non dans le cadre d'un programme de contrôle spécifique à l'herbe à poux. Cette précision n'a pas été

vérifiée lors de l'enquête de 2001. L'arrachage des plants d'herbe à poux a été effectué par 28 % des municipalités. Très peu de municipalités ont utilisé des méthodes de contrôle chimique ou biologique. Sur l'ensemble des municipalités répondantes, 31 % avaient l'intention de réaliser des activités d'intervention (contrôle, formation, sensibilisation) au cours de l'année 2004. Au moment de répondre au questionnaire, 25 % des municipalités n'avaient pas encore statué quant à leur implication sur ce dossier pour l'été en cours. Finalement, certains répondants estiment que le niveau d'action des municipalités dans le contrôle de l'herbe à poux est fonction de trois principaux facteurs : la main-d'oeuvre disponible, l'ampleur des infestations par l'herbe à poux sur le territoire et l'importance du nombre de plaintes de citoyens face à cette problématique.

D'autre part, la majorité des municipalités répondantes avaient reçu le « Dossier Herbe à poux – Fiches d'aide à la décision » produit par la TQHP et diffusé au printemps 2002 dans les municipalités concernées. Il semble que ce dossier a été très apprécié, tant pour son contenu que pour sa forme. D'ailleurs, 68 % des répondants considéraient que ce dossier était utile ou très utile dans le cadre de la planification et de la réalisation de leurs activités. Notons enfin que par le biais de cette consultation, 497 municipalités (471 en 2003) ont désigné un responsable du dossier herbe à poux pour l'année 2004, le nombre total de responsables étant de 542. Un rapport sur les données de cette enquête sera disponible bientôt.

Description des interventions réalisées en 2003 par les municipalités concernant l'herbe à poux sur leur territoire.

Type d'intervention	Cadre d'activité ^a			
	Municipalités concernées ^b (%)	Entretien régulier des terrains (%)	Contrôle spécifique de l'herbe à poux (%)	Entretien régulier des terrains adaptés pour contrôler l'herbe à poux (%)
Contrôle mécanique				
Arrachage	28	54	46	16
Tonte	59	83	11	19
Fauchage	78	74	13	23
Brûlage	2	40	40	20
Installation d'une membrane géotextile	2	25	0	75
Utilisation de matériaux bloquant la végétation	9	72	6	22
Contrôle chimique				
Herbicide biologique	5	40	40	30
Herbicide chimique	7	41	36	0
Contrôle biologique				
Ensemencement d'autres espèces végétales	8	53	24	41
Amendement du sol	5	56	11	56
État de la situation				
Inventaire des endroits infestés	12			
Mise à jour de l'inventaire des endroits infestés	10			
Formation et sensibilisation				
Formation des employés municipaux	19			
Distribution de dépliants ou autres outils d'information à la population	26			
Articles dans les bulletins municipaux, les journaux locaux ou autres	30			
Sensibilisation dans les parcs/terrain de jeux	12			
Autres	4			

^aLe total des pourcentages peut dépasser 100 %

^bUn total de 213 municipalités ont indiqué avoir réalisé des interventions au cours de l'année 2003

La TQHP a mis en place un groupe de travail sur le couvert végétal compétitif

Par Jean-Pierre Beaumont, biologiste, ministère des Transports du Québec

En avril 2002, la TQHP lançait le document « Dossier herbe à poux : fiches d'aide à la décision » qu'elle destinait particulièrement aux municipalités et aux gestionnaires de terrains afin de leur permettre de mieux contrôler l'herbe à poux. Dans ces fiches, il est fait mention de la technique d'implanter un couvert végétal compétitif. Déjà, en 1996, Bachand et Christin avaient mentionné des mélanges de graines suggérés par les grainetiers. Plus récemment, en 2001, DiTommaso et Massicotte avaient expérimenté des mélanges de graines pour les conditions particulières des abords d'autoroutes.

Afin de répondre à des demandes fréquentes de citoyens et d'organismes sur les espèces à utiliser pour faire compétition à l'herbe à poux, les membres de la TQHP souhaitaient présenter des choix d'espèces ou de mélanges, disponibles chez les grainetiers du Québec et utilisables dans des conditions diverses. Non pas un mélange tout usage mais bien des mélanges adaptés à des conditions particulières et à des types de milieu particulier. Cela ne pouvait se faire seul. La Table a donc mis en place en septembre 2003 un groupe de travail spécifique sur le contrôle de l'herbe à poux par l'implantation d'un couvert végétal compétitif. Coordonné par Jean-Pierre Beaumont (MTQ), ce groupe est composé aussi de Richard Massicotte, expert conseil mandaté par la TQHP (recherche et rédaction), Suzanne Hamel-Fortin (DSP de Lanaudière), Micheline Lévesque (représentante de l'OAQ) et Claude J. Bouchard (MAPAQ).